

Procès-verbal du Conseil de gestion

Réunion ZOOM le jeudi 30 Avril 2020

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, C. VALLAR, M. LATINA, E. MOUIAL, I. PARACHKEVOVA, M. TELLER, C. PINA, P. TURK, L. COCHIN, K. DEHARBE, P. LUPPI, M.H. SA VILAS BOAS, C. TERRAZZONI, A ; TRESCASES, B. ASSO, J. FICARA, M. VIDDEAU-GILLI, V. DEBUIGNE, R. CHABBERT, L. BERTA, L. VOISIN, E. TARTAMELLA.

Avaient donné procuration : O. VERNIER et Y. STRICKLER à X. LATOUR, M. OUAKNINE à E. MOUIAL, A. GAZANO et G.C. GIORGINI à M. LATINA

Etaient absents non représentés : J.R. DEMARCHI, C. COURTIN, J. SCHLEMBACH, A. HUET, A. ATLAN, V. D'ANGELO-DONATO, D. FAY, D. ARNAUD, M, L. CORRADI, N. RODI, SAFFIOTI Katia, J. MATHIEU, E. VOISIN MONCHO.

Etaient présents à titre consultatif : H. GOUDINEAU, directeur administratif, L. REDFERN, coordinatrice section langue, C. ALBIN, chargée de communication, O. CRIEZ, responsable BRI, S. SAADI, Responsable Service du personnel, M. DALLOZ, VP Conseil d'Administration UCA/VP Fonctionnel patrimoine, infrastructure, accessibilité et développement durable, S. MACCAGNAN, Directrice Licence, F. SIIRIAINEN, élu CFVU UCA, S. SILVI, Chargée relations entreprises, N. CARLES, Bureau Information et Orientation, C. JOUATEL, bureau des emplois du temps, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Le Doyen ouvre la séance à 9h00

1) Informations de l'équipe décanale :

Prise de parole du Doyen LATOUR

- Le prochain Conseil de gestion aura lieu le 9 juin à 9h, à distance.
- UCA nous demande de travailler en mode EUR (pour mémoire, l'appellation Faculté de droit et science politique perdure). Nous allons donc remplacer les organes de la Faculté par ceux de l'EUR. Nous remplacerons, également, les procédures applicables à la Faculté par celles prévues par les statuts de l'EUR.
Le Conseil de gestion laissera la place, dès juin, au comité de pilotage de l'EUR. Nous proposons, pour les prochaines réunions et en attendant l'élection du Conseil scientifique et pédagogique, de réunir le COPIL élargi aux actuels membres du Conseil de gestion afin d'assurer une forme de continuité démocratique.
- En raison du passage aux procédures EUR, les Directeurs de formation qui viendraient à changer à la rentrée prochaine seront désignés par le COPIL après avis du département « droit et science politique ».
- Les procédures de sélection en Master sont ouvertes.
La communication relative à nos masters n'est pas à jour notamment sur le site « trouve mon master.gouv.fr ». Madame Natacha CARLES s'occupe de l'actualisation, en relation

avec les responsables de formation, ainsi que le service de communication de la Faculté et de l'Université.

Nous sommes aussi rentrés dans la phase Parcoursup pour les licences 1. Le paramétrage a été réalisé par la scolarité. Plus de 4000 candidats se sont présentés et 1000 ont postulé pour le parcours santé (Licence Accès Santé- LAS - qui correspond à un aménagement de la licence de droit pour permettre de suivre une mineure santé) pour 50 places disponibles. Pour la Licence franco-allemande, 12 candidats sont retenus et 5 places seront disponibles. Un travail a commencé sur les dossiers particuliers et l'orientation entre l'Année préparatoire (« Oui si ») et la Licence. La Commission pédagogique est constituée et statuera sur l'ensemble des dossiers.

Prise de parole de Monsieur Marc DALLOZ, Vice-président de l'Université

Une délégation va être votée en Conseil d'administration afin de pouvoir modifier les règles de sélection en M. Ces modifications, pour chaque formation, devront être remontées pour approbation du Président.

2) Organisation des examens liée au covid-19

Prise de parole du Doyen LATOUR

L'équipe décanale souhaite tout d'abord remercier toute la communauté de la Faculté. Toutes et tous ont été présents et solidaires. Grâce à cette implication, cette crise est pour le moment gérée dans les meilleures conditions possible.

Pour éviter les recours lors des prochaines sessions d'examens, de nouvelles modalités ont été votées par les conseils centraux. Les règles de forme et procédure ont été respectées, mais il faudra néanmoins être vigilant sur de possibles recours des étudiantes et étudiants. Il sera nécessaire de faire remonter tous les recours aux services compétents, sans répondre personnellement.

- Les examens oraux à distance ont commencé. Pour le moment, les retours des enseignantes et enseignants aussi bien que des étudiantes et étudiants sont positifs.

Prise de parole de Madame la Professeure Eva MOUIAL

- Nous remercions effectivement l'ensemble des collègues particulièrement la scolarité pour son travail exemplaire.
La continuité pédagogique et l'organisation des examens sur MOODLE fonctionnent. Nous sommes tous présents pour nous aider entre collègues enseignants, ainsi que le CAP qui nous apporte un appui sur le fonctionnement de la plateforme.
Il sera important, par la suite, de faire un point sur ces nouvelles modalités à distance.

3) Conditions de reprise d'activité à partir du 11 mai 2020

Prise de parole de Monsieur Hubert GOUDINEAU

- La Faculté va reprendre son activité. Un plan est en voie d'adoption pour un retour progressif d'une partie des personnels.
Il est prévu, dans un premier temps, pour une conformité sanitaire, une intervention de notre société de nettoyage.

Après la reprise, un nettoyage des bureaux sera fait tous les jours avec des prestations spécifiques (nettoyage des rampes, poignées, boutons des ascenseurs ...).

Des commandes centralisées de masques, gants, distributeurs de gel hydroalcoolique et lingettes ont été faites.

- La poursuite du télétravail est conseillée à temps complet ou à temps partiel. Les agents de la logistique et de la maintenance reprendront sur site, sous certaines conditions :
 - o Personnel à risque ou non
 - o La situation personnelle, familiale
 - o La dimension psychologique
- Nous insisterons sur les mesures sanitaires, notamment sur l'ensemble des gestes barrières (une rotation pourra être faite dans les bureaux pour respecter la distanciation physique). Les regroupements de plus de 15 personnes, les événements/colloques, et les voyages à l'international sont, pour le moment, interdits.
- UCA met en place un certain nombre de ressources. Une adresse est dédiée pour toutes vos interrogations : « deconfinement@univ-cotedazur.fr ». Une foire aux questions sera sur l'intranet et une commission pluridisciplinaire sera chargée de statuer sur une reprise du travail ou non pour certains personnels.

4) Questions diverses

- Les salles de lecture de la bibliothèque ne rouvriront pas pour le moment, mais un système de drive est à l'étude.
- Le Ministère et le Conseil national des Barreaux ne se sont pas, pour l'instant, prononcés sur le maintien ou non de l'examen d'avocat aux dates prévues.
- Le calendrier de la Faculté est en cours d'élaboration. Il sera mis au vote au mois de juin, lorsque le calendrier UCA aura été adopté. Nous avons particulièrement fait attention aux délais de correction des examens. La période ENJEUX (pré-rentrée) est pour l'instant maintenue la première semaine de septembre. La reprise des cours est programmée le 7 septembre.
- La répartition des cours devra se faire dès le mois de juin afin de valider les différents emplois du temps avec Madame Christiane JOUATEL, avant la fermeture de la Faculté le 23 juillet, et sans attendre les recrutements de nouveaux collègues. À ce jour, nous ne savons cependant pas si la rentrée se fera ou non dans des conditions normales. Les enseignements pour des effectifs importants ne seront peut-être pas possibles en présentiel.
- Les stages pourront reprendre après la fin du confinement, dans des conditions fixées par UCA. Si le télétravail n'est pas possible, une vérification des conditions de travail des stagiaires sera demandée.

La séance est levée à 10h20

Doyen Xavier LATOUR

